

BRÉSIL



D 2037 • Br3
1-15 décembre 1995



Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69002 Lyon - France • Tél. 72 77 00 26 - Fax 72 40 96 70

MOTS-CLEFS
Paysans
Propriété de la terre
Politique agraire
Latifundia
Eglise

AU SUJET DE LA RÉFORME AGRAIRE

La présidence de la Conférence nationale des évêques brésiliens (CNBB), inquiète de la violence et des inégalités sociales qui découlent de la structure agraire brésilienne, a fait part au Président Fernando Henrique Cardoso de ses analyses et propositions concernant le programme de réforme agraire qui devrait être mis en place durant l'actuel

mandat présidentiel. On lira ci-dessous le texte de la Présidence de la CNBB.

Document paru dans Conjuntura social e documentação eclesial, bulletin de la CNBB, n° 286 du 2 novembre 1995.

(...)

La situation de la terre au Brésil

Au cours de son histoire le Brésil a développé un système d'occupation de la terre inique et inégal, basé sur une concentration excessive au mépris des populations. L'oligarchie rurale qui s'est maintenue au pouvoir de génération en génération depuis les capitaineries héréditaires, est une des responsables de cette situation, bien qu'elle se modernise et s'associe aux secteurs industriels et financiers. L'État brésilien, bien que détenteur des instruments capables de modifier cette situation, n'est parvenu ni à l'affronter ni à payer l'énorme dette qu'il a envers le peuple.

La situation de la terre au Brésil enferme déjà en elle-même une violence explicite. Des 371 millions d'hectares couverts par les 5,8 millions d'exploitations agricoles du pays, 10 millions d'hectares appartiennent à 3,1 millions de petits agriculteurs, soit 2,67 %

de la totalité, alors que les 50 mille latifundiaires¹ avec plus de 1 000 hectares chacun possèdent 165 millions d'hectares. C'est à dire que 1 % des propriétaires contrôle les 44 % de la surface totale.

La concentration des terres, maintenue par le processus de modernisation agricole et par le modèle de développement adopté par le pays, a conduit au démantèlement des petites propriétés et à l'expulsion de milliers de personnes de la campagne, provoquant un exode rural désastreux à l'intérieur du pays. En outre, de 1970 à 1990, plus de 500 mille Brésiliens émigrèrent vers le Paraguay, la Bolivie et l'Argentine à la recherche de terre et de travail. Ceux qui refusèrent de partir vers les villes ou de sortir du pays constituent un contingent de 5 millions de "sans terre", de 2 millions de petits propriétaires, de 5,2 millions de salariés ruraux parmi lesquels seuls

1 - Propriétaires des grands domaines agricoles. (NdT)

22,5 % ont un contrat de travail. La violence augmente chaque année en raison du modèle de modernisation adopté au Brésil. Selon les informations de la Commission pastorale de la terre (CPT), au cours des dix dernières années on a enregistré 942 assassinats de travailleurs ruraux, avocats, syndicalistes et religieux ainsi que d'autres professionnels liés à la lutte pour la terre.

Ajoutée à la concentration de la propriété, la surface des terres non cultivées est un phénomène également très préoccupant. Plus la surface est grande, moins la part cultivée est importante. Les petits exploitants qui ont des propriétés d'une dizaine d'hectares cultivent 65 % de la terre qu'ils possèdent, les propriétaires de 10 à 100 hectares seulement 28%, ceux de 100 à 1 000 n'en utilisent que 6,7% et ceux qui ont plus de 10 000 hectares utilisent 2,31% de leur surface. La situation est encore plus grave dans le cas des 61 propriétés rurales de plus de

100 000 hectares qui ne cultivent que 0,14% de leur terre. Selon les données de l'INCRA² lui-même, il existe au Brésil près de 100 millions d'hectares non cultivés, situés à l'intérieur de grandes propriétés. Force est de conclure que les terres cultivables au Brésil sont la réserve des grands propriétaires au lieu d'être utilisées pour nourrir la population.

Cette situation crée un climat d'explosion sociale: faim, misère et mépris de la dignité de la personne humaine (...) Le pape Jean-Paul II à l'occasion de la visite au Vatican de l'ancien Président José Sarney avait dit : "La réforme agraire ne peut échouer car d'elle dépendent la paix, la justice sociale et la démocratie" (...)

La réforme agraire aujourd'hui : à la recherche de la paix et de la justice sociale

L'appel du Saint-Père considérant la réforme agraire comme une condition pour la paix et la justice sociale dans un processus démocratique est très significatif. De plus, il est en harmonie avec les grandes aspirations que le peuple brésilien a revendiquées pendant sa longue histoire. Il rejoint également les propos du Président de la République, au mois de mars dernier, à l'occasion de l'annonce des expropriations de terre: "Le but de ma campagne est d'installer 280 000 familles dans les quatre ans à venir. Ce but devra être atteint de façon progressive et commencera en 1995 avec l'installation de 40 000 familles. Le nombre augmentera chaque année et nous en prévoyons 100 000 pour 1998..."

Une décision historique qui "ne peut pas échouer" justifiée en même temps avec sagesse : "une grande injustice continue de frapper les paysans, une grande inégalité subsiste encore dans l'agriculture. La réforme agraire, en expropriant des terres vides pour les attribuer aux pauvres est une nécessité pour lutter contre l'extrême inégalité qui existe encore dans l'agriculture brésilienne". C'est cette inégalité, décrite par le président Cardoso, qui

crée les millions d'exclus du développement et de la citoyenneté, parce qu'ils sont exclus des conditions minima de survie ; ce sont eux les vrais juges de la démocratie dont nous rêvons.

Responsables avec tous de la construction d'une société juste et fraternelle qui fait partie de notre mission évangélique de promotion de l'homme, et en accord avec tant de frères et de soeurs engagés pour la défense des droits de l'homme, nous aimerions faire les propositions suivantes.

1. **Combattre fermement la violence dans le monde rural.** La spirale de violence qui s'installe parmi nous est

paysans dans l'État du Rondônia a choqué la société par sa barbarie si l'on croit plusieurs témoignages, parmi lesquels celui de l'évêque de la région, Geraldo Verdier².

2. **Encourager l'installation collective des travailleurs ruraux**, de préférence dans leur région d'origine et **en s'occupant en priorité de ceux qui vivent dans les campements.** Des expériences réussies d'occupation des terres qui augmentent la productivité prouvent même que l'on peut créer des emplois à la campagne, ce qui, aujourd'hui, est fondamental. Les obstacles législatifs et judiciaires ne devront pas retarder une solution attendue depuis

A propos de la sécheresse

Un cas concret nous arrive du Rio Grande do Norte avec "le plan d'état des ressources hydriques" approuvé par le gouvernement en janvier 1992, face au défi de la sécheresse, avec la campagne "Comment vivre avec la sécheresse".

Il prévoit:

- a) la construction de 900 km de conduites reliant les villes qui ne disposent pas d'eau potable et qui doivent recourir à des camions citernes, véritables gouffres pour l'argent public,
- b) pour l'usage animal, le creusement de centaines de puits tubulaires peu profonds, en raison de leur salinité,
- c) la mise en service de certaines sources du littoral,
- d) l'achèvement des barrages "Santa Cruz do Oeste" et "Boqueiro de Oiticica"...

Pour cette campagne, les trois diocèses de l'État se sont mis au travail pour faire connaître ce plan, ils ont offert leurs locaux, ont réuni les gens et ont servi de médiateurs dans les débats, surtout là où la situation était la plus difficile. Tous s'unissent dans la recherche de solutions.

une menace pour la vie du pays et un danger permanent pour la démocratie. La CPT (Commission pastorale de la terre) nous montre que pendant la seule année 1994, dans 485 conflits recensés dans les campagnes, 47 personnes ont été assassinées. Pour cette année 1995, il y a déjà eu 31 assassinats (données partielles) dûs à ces conflits. La réforme agraire ne peut être traitée comme une affaire de police. Le cas Corumbiara manifeste très clairement la violence structurelle de la situation de la terre au Brésil. Il est aussi un symbole de la manière dont sont traitées les familles sans terre. Au-delà de la révélation d'une injustice institutionnalisée, le massacre des

si longtemps par notre peuple. L'évaluation publique de la réforme agraire (surtout celle de l'INCRA) doit mériter un traitement en rapport avec son degré de priorité. La définition des moyens, la réalisation financière de l'évaluation et la gestion des dépenses prioritaires, compatibles avec les besoins du processus d'installation de la famille dans le milieu rural, demandent une profonde transformation des pratiques politiques et bureaucratiques. La gestion des systèmes de planification, d'évaluation et de mise en oeuvre financière de la réforme agraire a mal fonctionné, non

2 - INCRA : Institut national de colonisation et de réforme agraire.(NdT)

2 - Voir DIAL D 2006 et 2036

seulement par manque de moyens, mais aussi à cause du gaspillage, des retards et d'une utilisation inadaptée de ces moyens. Il est urgent de contrôler ces systèmes en rendant possible la participation des entités civiles engagées dans le processus de la réforme agraire. Le projet d'installation des travailleurs ruraux exige également la garantie de leur autonomie et de l'autogestion, par l'accès aux instruments de la politique agricole : le crédit, la terre, la compétence, l'assurance agricole, l'incorporation de nouvelles technologies adaptées, la garantie des prix et une infrastructure sociale et économique.

L'hypothèque sociale pèse de plus en plus sur la propriété privée. Le moindre retard administratif dans l'application de la Loi agraire en vigueur (Loi 8.629/93), relative aux critères de "Degré d'utilisation" et "Degré d'efficacité" d'utilisation des terres rend inefficace le principe constitutionnel de la fonction sociale de la propriété rurale (art 186) qui légitime le droit de propriété actuellement.

3 Lier la réforme agraire et la réforme hydrique. Dans le Nord-Est, est concentrée une grande partie de la pauvreté et de la misère du pays. Dans la région semi-aride surtout, il est urgent d'accélérer le programme d'irrigation qui doit accompagner une réforme agraire efficace au moyen d'une action conjointe de l'IN CRA et des organismes fédéraux, ainsi que des États eux-mêmes.

4. Rendre possible les progrès technologiques, économiques, sociaux, poli-

tiques et culturels pour quantité de familles, grâce à leur accession à la terre et aux services publics et privés susceptibles de les aider, est l'objectif de la réforme agraire. Au Brésil, aux côtés des "sans-terre", il existe au moins 4 millions d'établissements familiaux qui sont en voie de paupérisation. S'ils ne peuvent pas compter sur une politique agricole spécifique, ils cesseront rapidement d'exister. Ces familles seront détruites par la migration de leurs membres vers les villes ou vers des régions où l'on recrute des travailleurs au noir.

L'absence de politique spécifique pour une agriculture familiale qui ait comme axe le milieu associatif, le crédit adapté, la terre, l'agro-industrialisation, des formes adaptées d'éducation rurale, la formation professionnelle, une assurance rurale, la garantie des prix et une infrastructure sociale et économique, signifiera non seulement l'apparition de nouveaux et nombreux "sans terre", mais pourra également empêcher le succès des nouvelles propriétés créées par la réforme agraire. Les coûts des facteurs de production, la chute des prix des produits agricoles, la concurrence déloyale en ce qui concerne les produits importés non taxés, et l'endettement des petits agriculteurs sont en train de provoquer un exode rural encore jamais vu. Un vaste programme de réforme agraire et une politique agricole s'imposent pour maintenir le petit agriculteur à la campagne et éliminer la pauvreté et la misère.

Ce processus de consolidation de l'agriculture familiale doit être décentralisé, régionalisé, transparent et participatif. Il s'agira sûrement d'espaces ruraux de taille équitable, démocratiques et propices à la citoyenneté et à la solidarité. Un programme de maintien de l'agriculture familiale en articulation avec la réforme agraire sera mutuellement fécond pour l'esprit associatif si cher à la doctrine sociale de l'Église. Nous insistons là-dessus, conscients également du souhait du Président de la République que la réforme agraire et la consolidation de l'agriculture familiale aillent de pair.

5. Prendre en compte la diversité régionale et sociale du pays pour une réforme agraire décentralisée et participative. Cependant, au-delà du rôle de l'Union des États et des municipalités, les mécanismes de participation de la société organisée n'ont pas été clairement définis par l'exécutif. Cette tâche, qui consiste dans la pratique en une réorganisation de l'appareil d'État, amène à reconnaître le rôle légitime des mouvements sociaux organisés et de leurs partenaires responsables avec les organismes de l'administration publique. **Le succès de la réforme agraire dépend fondamentalement de la création et de la consolidation des mécanismes de gestion et de contrôle sociaux.**

Traduction DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.



Directeur de la publication : Alain Durand

Imprimerie des Monts du Lyonnais - Commission paritaire de presse : 56249

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 72 77 00 26 • Fax 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.gn.apc.org.

Abonnement annuel : France 395 F • Europe 440 F • Avion Amérique latine 500 F • USA-Canada-Afrique 490 F • Prix d'un dossier : 6 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. (1) 43 37 87 14 - Fax (1) 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. (1) 44 18 60 50
Fax (1) 45 55 28 13.